

Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration publique locale et régionale - 1982

CRÉDITS :

30 crédits, Deuxième cycle

DIPLÔME :

Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration publique locale et régionale

OBJECTIFS :

- Connaître les principes fondateurs, les mandats et les fonctions des administrations publiques locales et régionales;
- Comprendre les approches, les théories, les enjeux, les dynamiques et les problématiques propres au développement local et régional;
- Intégrer les perspectives de l'administration publique et du développement régional dans l'analyse d'une situation, la prise de décision et l'évaluation de l'intervention;
- Se doter de cadres d'analyse de l'environnement des administrations publiques locales et régionales permettant de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles de qualité;
- Se familiariser avec des outils de gestion, de mobilisation et de concertation adaptés au contexte organisationnel et territorial des administrations publiques locales et régionales;
- Développer une capacité d'intervention réflexive et critique au niveau local et régional.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers		
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été
Campus de Rimouski	TP	✓	✓				

TP : Temps partiel

Notes sur l'admission

Ce programme est offert conjointement avec l'ÉNAp.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Pour être admise, la personne candidate doit satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- détenir le grade de bachelier ou un grade équivalent, obtenu avec la moyenne cumulative minimale de 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent);
- ET
- posséder au moins une (1) année d'expérience de niveau professionnel ou expérience professionnelle en cours d'acquisition;

- posséder une très bonne connaissance de la langue française et une compréhension jugée suffisante de l'anglais écrit, conformément aux exigences linguistiques de l'établissement partenaire qui effectue l'admission;

- posséder un minimum de connaissances des outils bureautiques tels que le traitement de texte ou encore le chiffrier numérique;

- accepter de fournir des informations complémentaires en entrevue, au besoin.

Les dossiers des titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3, ou l'équivalent, pourraient aussi faire l'objet d'une recommandation d'admission après une analyse du parcours scolaire et professionnel. Dans certains cas, l'admission pourrait être conditionnelle à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique

Base expérience

Pour être admise, la personne candidate doit satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- posséder des connaissances appropriées, la formation ou une expérience significative de travail d'au moins dix (10) ans de niveau professionnel. Tout programme universitaire complété avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 ou l'équivalent sera considéré dans l'évaluation globale du dossier;

- posséder une très bonne connaissance de la langue française et une compréhension jugée suffisante de l'anglais écrit, conformément aux exigences

linguistiques de l'établissement partenaire qui effectue l'admission;

- posséder un minimum de connaissances des outils bureautiques tels que le traitement de texte ou encore le chiffrier numérique;

- accepter de fournir des informations complémentaires en entrevue, au besoin.

Les dossiers des candidats qui ne détiennent pas le grade de bachelier ou l'équivalent seront analysés sur la base de l'expérience professionnelle. Tout programme universitaire autre que le baccalauréat, complété ou partiellement complété avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 ou l'équivalent, sera considéré dans l'évaluation globale du dossier et sera réputé équivalent à des années d'expérience. À titre indicatif, 10 crédits réussis sont équivalents à une année d'expérience professionnelle.

PLAN DE FORMATION :

Six cours obligatoires (18 crédits)

DEV60218	Approches et théories contemporaines du développement régional (3 cr.)
DEV61318	Démarche et outils pour le développement local et régional (3 cr.)
APR50120	Sém. interdisciplinaire d'intégration et de synthèse I (3 cr.)
APR50220	Sém. interdisciplinaire d'intégration et de synthèse II (3 cr.) (APR50120) Règlement pédagogique particulier: Pour s'inscrire au cours APR50120, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi au moins six cours (18 crédits), dont les quatre cours obligatoires (12 crédits).
ENP7303	Management des organisations publiques (3 cr.)
ENP7505	Principes et enjeux de l'administration publique (3 cr.)

Cours optionnels

Quatre cours (12 crédits) choisis parmi les suivants, dont au moins un cours (3 cr.) de l'UQAR et au moins un cours (3 cr.) de l'ÉNAp :

UQAR:	
DEV61218	Politiques publiques intersectorielles et territoire (3 cr.)
DEV61418	Organismes et techniques d'accompagnement du développement (3 cr.)
DEV61518	Pratiques et critique du développement (3 cr.)
DEV73318	Conflits, cohésion et développement territorial (3 cr.)
DEV76118	Développement économique des régions (3 cr.)
DEV76318	Économie sociale et développement économique alternatif (3 cr.)
ÉNAp:	
ENP7125	Droit de l'administration publique (3 cr.)
ENP7127	Analyse des institutions locales et régionales (3 cr.)
ENP7226	Individus et groupes en milieu organisationnel (3 cr.)
ENP7429	Droit municipal (3 cr.)
ENP7506	La transformation de l'État à l'ère du numérique (3 cr.)
ENP7810	Gestion financière du secteur public (3 cr.)

APR50120**Sém. interdisciplinaire d'intégration et de synthèse I**

Objectif : Réaliser un devis de recherche concernant un problème organisationnel ou territorial à analyser ou sur lequel intervenir, qui démontre ses acquis théoriques et méthodologiques.

Contenu : Réflexivité sur la pratique de l'administration publique et du développement territorial dans leurs interrelations. Devis de recherche : structure et contenu. Notions de problématique et de cadre conceptuel et méthodologique. Problématisation, conceptualisation et opérationnalisation d'une question de recherche et de ses éléments constitutifs. Notions d'échantillonnage, de validité et de fidélité des observations ou des mesures. Recherche descriptive, compréhensive, explicative ou évaluative. Étude exploratoire et étude vérificatoire. Retour sur des méthodes de collecte d'informations : recherche documentaire, observation, entretien et sondage. Retour sur des outils d'enquête : grille d'observation, guide d'entretien, questionnaire. Journal de bord. Techniques de présentation et de rédaction : références bibliographiques, citations, références dans le texte, notes de bas de page, etc. Présentation individuelle et discussion collective des projets d'analyse et d'intervention en séminaires.

APR50220**Sém. interdisciplinaire d'intégration et de synthèse II**

Objectif : Rédiger un rapport d'analyse et d'intervention faisant état du résultat d'une collecte et d'une analyse de données sur un problème organisationnel et territorial, qui démontre ses acquis théoriques et méthodologiques.

Contenu : Rapport d'analyse et d'intervention : structure et contenu. Prétests des outils d'enquête. Éthique en recherche. Collecte des données : techniques et stratégies. Traitement des données : transcription, triangulation, livre de codes, constitution et nettoyage des fichiers, correction ou pondération échantillonnale. Analyse déductive et inductive. Retour sur des méthodes d'analyse qualitatives : analyse documentaire, de contenu, de discours. Retour sur des méthodes d'analyse quantitative : analyse fréquentielle, des contingences, inférentielle. Critères de scientificité : validité interne/ crédibilité, validité externe/ transférabilité, fiabilité de la recherche. Présentation et interprétation des résultats. Techniques de présentation et de rédaction : tableaux, graphiques, listes, annexes, etc. Présentation individuelle et discussion collective sur les rapports d'analyse et d'intervention. Réflexivité sur le transfert des connaissances dans la pratique de l'administration publique et du développement territorial et leurs interrelations.

DEV60218**Approches et théories contemporaines du développement régional**

Objectif : Distinguer les principaux courants de pensée contemporains sur le développement, notamment ceux qui participent au paradigme du développement territorial, et leur influence sur le développement du Canada et du Québec depuis le début des années 1970.

Contenu : Concepts de territoire et de développement territorial. Développement local, économique communautaire et social territorial. Théorie du développement humain. Courants néo-marxistes : régulationnistes et institutionnalistes. Nouvelle économie politique des ressources : néo-extractivisme, etc. Développement territorial, entre autres : districts industriels, systèmes productifs locaux, clusters, milieux innovateurs, régions apprenantes. Économie des proximités. Théories des réseaux et de l'encastrement. Courants alternatifs : écodéveloppement, développement durable, après-développement, théories altermondialistes et autogestion. Théories et approches contemporaines : influence sur les modèles et expériences de développement au Québec et au Canada, depuis le début des années 1970. Principaux chercheurs québécois contemporains sur le développement régional et territorial.

DEV61218**Politiques publiques intersectorielles et territoire**

Objectif : Savoir analyser de manière critique les interventions et politiques de développement définies ou portées par des institutions politiques et administratives québécoises.

Contenu : Politiques publiques, intersectorialité, gouvernance, décentralisation et régionalisation : formes et définitions. Évolution des champs d'intervention politique national, régional et local depuis la Révolution tranquille en matière de planification du développement des régions. L'État et la question régionale. Liens entre le politique, les structures et les acteurs territoriaux : théories et approches. Imbrications d'échelles et développement territorial : du global au local. Politiques publiques et disparités régionales. Forces sociales et politiques territoriales : effets sur le pouvoir en région. Gouvernance multiniveau, régionalisation et gouvernance de proximité. Dimensions et complexité des phénomènes de développement régional : défi pour les politiques et l'action publiques. Aspects multifactoriels des politiques, stratégies, programmes et plans d'action. De l'élaboration à l'évaluation : approches, mécanismes et modalités de gestion et de contrôle des politiques et programmes relatifs au développement régional et territorial. Analyse des politiques publiques récentes en matière d'aménagement et de développement des territoires : orientations, axes, objectifs et actions.

DEV61318**Démarche et outils pour le développement local et régional**

Objectif : Savoir utiliser des outils d'analyse, de planification, de suivi et d'évaluation dans la réalisation de démarches, de projets et d'actions de développement local et régional.

Contenu : Réalisation de diagnostics de territoires, de communautés et d'organismes. Analyse de besoins et d'occasions de développement ou d'affaires. Identification d'enjeux et de priorités et définition d'orientations, d'objectifs et d'actions. Élaboration, mise en œuvre et suivi d'une planification stratégique. Articulation des planifications ministérielles et territoriales. Rédaction, suivi et bilan de plans d'action. Outils d'analyse, de planification et de suivi (ex. : SMART, SWOT). Approche par projets : méthodes de préparation, d'élaboration et d'évaluation. Analyse financière critique : planification budgétaire, rentabilité, lecture d'états financiers. Articulation des budgets organisationnels avec les programmes gouvernementaux. Préparation et analyse critique d'études de faisabilité, d'études de marché, de plans de financement et de plans d'affaires. Préparation de protocoles d'entente, de financement et de projet. Rédaction de rapports et reddition de comptes.

DEV61418**Organismes et techniques d'accompagnement du développement**

Objectif : Acquérir des techniques d'accompagnement, d'intervention et d'encadrement de projets de développement des territoires ou des collectivités dans les régions québécoises, notamment en milieu rural et municipal.

Contenu : Connaissance des acteurs et réseaux institutionnels et communautaires participant au développement local ou régional (CAR, MRC, SADC, CDC, OBV, CLD, chambres de commerce, municipalités, directions régionales de ministères, etc.) : rôles respectifs, liens fonctionnels et modes de collaboration, le cas échéant. Fonctionnement des OBNL et des conseils d'administration. Acquisition de compétences, de techniques et d'outils en matière d'accompagnement et d'intervention pour la mobilisation des milieux; la consultation et la concertation des acteurs; l'animation des groupes et comités locaux; le développement de partenariats, de réseaux et de projets collectifs; le renforcement des capacités et de l'empowerment; la négociation et la conciliation; la résolution de problèmes; la prise de décision; la communication stratégique; l'accompagnement des organismes; la gestion des priorités, des relations, des crises, des conflits et du changement.

DEV61518**Pratiques et critique du développement**

Objectif : Développer sa capacité de

réflexion critique dans sa pratique professionnelle en développement des collectivités et des territoires.

Contenu : Critique de concepts : progrès, croissance, innovation, aménagement et développement. Différences, limites et potentialités des déclinaisons du développement, notamment : communautaire, local, endogène, régional, territorial, durable, international. Critique des pratiques et cultures professionnelles et institutionnelles en matière de développement : réflexivité, approches ascendante et descendante. Histoire de la professionnalisation des métiers du développement. Réalités et éthique de la pratique professionnelle : pièges à éviter et habiletés requises (volonté de comprendre le milieu ou le secteur, sens de l'engagement, adaptabilité aux contextes et au changement, tolérance à l'ambiguïté, ouverture aux idées différentes, créativité dans l'intervention professionnelle, du sens politique et des savoir-être pour agir dans un milieu (notamment composer avec des intérêts divergents, des conflits de personnalité, des situations de crise; risques de conflits d'intérêts, d'abus de pouvoir et autres) : jeu des acteurs dans le croisement des environnements, des cultures, des temporalités et des échelles d'action.

DEV73318**Conflits, cohésion et développement territorial**

Objectif : Étudier, par le prisme de la dualité entre conflits sociaux et cohésion sociale, comment se jouent la participation collective, l'acceptabilité sociale et la coconstruction du développement des territoires dans les régions québécoises.

Contenu : Place des territoires et des populations dans les conflits d'aménagement. Multifonctionnalité des territoires, partage de l'espace et conflits d'usages en régions-ressources. Enjeux de la propriété des ressources et de leur exploitation pour les collectivités territoriales. Territorialisation de l'action publique et des projets de développement : rôle des conflits. Relations entre promoteurs, parties prenantes et communautés. Régulation des territoires et exploitation des ressources : paradoxe dans l'évolution de la place et du rôle de l'État. Projets de territoire et de paysage : de l'instrumentalisation à la territorialisation des projets de développement. Acceptabilité sociale : définitions et mesure. Énergies et ressources naturelles : action collective, coconstruction du développement et entrepreneuriat collectif. Résolution des conflits d'usages : activation des règles et arrangements entre usagers. Processus participatifs de décision et médiation territoriale : principes et normes de pratiques. Gouvernance des projets : grille d'analyse en termes d'acceptabilité sociale.

DEV76118**Développement économique des régions**

Description des cours

Objectif : Se familiariser à une approche économique appliquée du développement régional avec un regard critique.

Contenu : Structure économique et industrielle des régions du Québec. Indicateurs et indices de développement économique ou socioéconomique : disparités et convergences régionales. Modèles économiques régionaux. Économie des ressources : agriculture, foresterie, mines, pêches. Relations inter-industries. Tableaux inputs-outputs. Modèles d'équilibre général calculable. Impacts régionaux de l'économie publique. Calculs de retombées économiques. Économies d'échelle et d'agglomération. Flux d'échanges interrégionaux : populations, distances, transports, marchandises. Avantages comparatifs et concurrence des régions. Division technique et sociale de l'espace : usages et fonctions. Localisation des activités et facteurs de croissance : pôles économiques urbains et régionaux. Situation de l'économie des régions québécoises dans l'économie canadienne et internationale. Impact de la mondialisation de l'économie sur le développement régional. Économie de la pollution et externalités environnementales. Économie circulaire et développement régional.

DEV76318

Économie sociale et développement économique alternatif

Objectif : Comprendre les fondements et les contributions de l'économie sociale au développement social et économique des territoires et des collectivités, en particulier au Québec.

Contenu : Sources et histoire de l'économie sociale : diversité des significations et problème de définition. Économie sociale, économie solidaire, tiers secteur. Critique de l'économie de marché et désencastrement de l'économie. Économie sociale : pertinence, légitimité, utopie et défis. Structures juridiques et cadre légal des entreprises d'économie sociale au Québec. Entreprises d'économie sociale : modes d'organisation (entreprises, coopératives, associations, mutuelles, fondations), de gestion et de financement (microcrédit, microfinance, crédit communautaire). Politiques publiques, économie sociale et institutionnalisation. Secteurs d'activité de l'économie sociale : impacts économiques et sociaux sur le développement local, régional, national (Québec et Canada) et international. Perspectives Nord-Sud de l'économie sociale. Économie sociale et lutte contre la pauvreté. Coopératisme : principes, valeurs, évolution et gouvernance. Économie sociale, autogestion, économie collaborative (notamment économie du partage, économie circulaire) et développement territorial.

ENP7125

Droit de l'administration publique (cours suivi à l'ÉNAP)

Objectif : Les connaissances acquises sur les dimensions juridiques incontournables du fonctionnement de

l'État visent à outiller l'étudiant qui pourra ainsi mieux participer aux processus de conception, de mise en œuvre, de gestion ou de révision des politiques publiques. Le cours permet aussi de développer une analyse critique de l'état du droit sur une question particulière et ainsi mieux jouer son rôle de professionnel ou de gestionnaire à l'égard des politiques et des actions des autorités. Les règles relatives aux actes de l'administration publique sont privilégiées par rapport à celles qui gouvernent les structures. De façon plus spécifique, le cours permet à l'étudiant de connaître et comprendre les éléments suivants : • Le rôle et la nature des lois, règlements, décrets; leur classification, publication, mise à jour et la façon d'y accéder; • Le rôle et la nature des directives, circulaires, guides et autres outils normatifs de l'administration publique; • L'organisation des tribunaux judiciaires et administratifs et la façon d'accéder à leurs décisions; • Les concepts d'État de droit et de primauté du droit; le principe de la souveraineté parlementaire et ses limites constitutionnelles; • Les règles d'interprétation de la séparation des pouvoirs en droit constitutionnel canadien; • Le contenu et les limites des droits et libertés de la personne et leur impact sur les processus décisionnels de l'administration publique; • Les fondements et l'exercice des pouvoirs législatifs et réglementaires; • Le rôle du pouvoir judiciaire et la place accrue de la justice administrative; • La qualification et la nature des divers pouvoirs décisionnels de l'administration; • La distinction entre équité, légalité et opportunité des actes de l'administration; • Les grands principes des lois fonctionnelles transversales et leur impact sur le travail du fonctionnaire : administration ou fonction publique, gestion des finances, accès à l'information et protection des renseignements personnels, contrats publics, éthique, intégrité et lobbyisme).

Contenu : En tant qu'introduction d'ensemble au droit de l'administration publique, ce cours permet de comprendre l'impact de l'État de droit sur le fonctionnement quotidien de l'appareil public. Le cours présente les plus importantes sources du droit de l'administration publique qui encadrent le travail de ses acteurs (constitution canadienne, chartes des droits et libertés, lois, règlements, décrets, jurisprudence, directives, etc.). Le cours aborde les grands principes de la répartition des compétences et des pouvoirs entre l'instance fédérale et provinciale, mais aussi entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Sont étudiés les principes juridiques qui doivent guider le processus décisionnel discrétionnaire de l'administration publique : la légalité, l'équité procédurale, la raisonnable, l'intérêt public, la transparence. Ces principes sont mis en relief dans diverses facettes de l'action gouvernementale, comme l'exercice du pouvoir réglementaire, la décision administrative, la responsabilité de l'État, la gestion de l'information, le contrat administratif. Les principaux mécanismes de contrôle de l'action publique sont aussi abordés, qu'ils

émanent de l'administration publique ou de l'Assemblée nationale (révision interne, Vérificateur général, Protecteur du citoyen, Commission d'accès à l'information et autres tribunaux administratifs) ou des tribunaux judiciaires (contrôle judiciaire, responsabilité civile). ***Ce cours appartient à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et il n'est pas offert à l'UQAR.

ENP7127

Analyse des institutions locales et régionales (cours suivi à l'ÉNAP)

Objectif : De manière plus spécifique, le cours veut habiliter l'étudiant à : • repérer les différentes dimensions des institutions locales et à s'inspirer des diverses approches théoriques dans leur analyse; • aiguïser son regard critique sur les institutions pour pouvoir mieux composer avec les comportements qu'elles imposent; • apprécier la marge de manœuvre que les institutions laissent aux acteurs locaux pour intervenir dans le milieu; • porter un regard analytique et critique sur le contenu et la conduite des transformations institutionnelles.

Contenu : Ce cours d'analyse de l'organisation et du fonctionnement des institutions locales et régionales québécoises, notamment des secteurs municipal, scolaire et sociosanitaire, aborde la notion d'institution, les compétences, les règles de prise de décision, le financement, la démocratie locale, les relations entre les gouvernements supérieurs et les institutions locales et les plus récentes réformes touchant ces institutions. Il aborde aussi la contribution de ces institutions à l'évolution et à la transformation des milieux locaux et régionaux et de l'intervention de l'État. ***Ce cours appartient à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et il n'est pas offert à l'UQAR.

ENP7226

Individus et groupes en milieu organisationnel (cours suivi à l'ÉNAP)

Objectif : • Connaître les principaux concepts associés aux comportements des individus et des groupes en organisation dans une perspective multidisciplinaire. • Identifier et réfléchir aux interdépendances qui existent entre les facteurs personnels et sociaux et les conditions matérielles et historiques des environnements qui modulent les comportements en milieu organisationnel. • Maîtriser certaines grilles d'analyse qui permettent de mieux prendre en considération les dimensions humaines de l'organisation dans la gestion • Développer certaines habiletés nécessaires dans l'exercice des fonctions courantes de gestion relativement aux individus et groupes en milieu organisationnel.

Contenu : Le cours vise à mieux décrire, comprendre et, dans certains cas, anticiper les comportements des individus et des groupes au sein des organisations. Il s'appuie sur de nombreuses disciplines des sciences sociales. Les disciplines et les

thématiques suivantes, sans être exhaustives, seront abordées : la psychologie (personnalité, attitudes, leadership, perception, valeurs, motivation, etc.), la sociologie (diversité de la population, dynamique des groupes, socialisation, etc.), l'anthropologie (culture organisationnelle) et les sciences politiques (gestion des conflits, négociation, relations de pouvoir, etc.). ***Ce cours appartient à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et il n'est pas offert à l'UQAR.

ENP7303

Management des organisations publiques (cours suivi à l'ÉNAP)

Objectif : • Connaître les principales théories et les principaux modèles se rapportant au management des organisations publiques. • Approfondir les problématiques contemporaines de la gestion des organisations publiques. • Mettre en perspective la pratique du management public et développer sa propre réflexion sur cette pratique, basée, entre autres, sur les résultats de la recherche scientifique.

Contenu : Ce cours vise à étudier la multiplicité des éléments qui composent la pratique du management public ainsi que leurs interrelations de façon à approfondir la complexité inhérente à la gestion des organisations publiques. Abordant tant les fondements du management public que les théories et les modèles émergents dans le domaine, le cours explore plusieurs courants de pensée qui permettent d'examiner sous différents angles les problématiques contemporaines de la gestion des organisations publiques. Les principaux thèmes abordés sont les particularités des organisations publiques et de leur environnement, le métier de gestionnaire, les processus décisionnels, les fonctions de planification, d'organisation et de contrôle, les dimensions humaines de la gestion et le leadership. L'approche pédagogique privilégie l'appropriation de connaissances théoriques et leur utilisation dans des situations concrètes de gestion. Les étudiants qui ont complété un baccalauréat en gestion publique pourraient obtenir une substitution de ce cours (certains critères s'appliquent). ***Ce cours appartient à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et il n'est pas offert à l'UQAR.

ENP7429

Droit municipal (cours suivi à l'ÉNAP)

Objectif : Le cours vise à bonifier l'action de ses officiers publics et leurs rapports avec les élus et les citoyens qui participent à la démocratie municipale. Le cours permet de mieux outiller le gestionnaire municipal dans son travail par une meilleure compréhension du contexte juridique dans lequel il œuvre. Le cours permettra à l'étudiant de se familiariser avec les éléments suivants : • Les différentes sources du droit municipal, leur relation hiérarchique et leur importance pour le gestionnaire municipal; • Les principales lois issues de la refonte des lois municipales; • Les

règles en matière d'éthique municipale et de prévention des conflits d'intérêts; • La responsabilité civile des municipalités, mais aussi des gestionnaires et des élus municipaux; • Les principales règles en matière de fiscalité municipale.

Contenu : Le cours de Droit municipal offre une perspective d'ensemble du droit de l'organisation, du fonctionnement, des compétences et des pouvoirs du secteur municipal au Québec. Tout en se penchant sur les principales lois qui régissent le secteur municipal, le cours aborde la position constitutionnelle des municipalités, l'organisation territoriale et les échelles municipales, les élections et les règles d'éthique municipale, les grands champs de compétence de la municipalité, notamment en matière d'aménagement du territoire, la responsabilité civile des municipalités et de ses gestionnaires, ainsi que l'adjudication des contrats municipaux. Enfin, le cours se termine par les particularités de la fiscalité municipale. ***Ce cours appartient à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et il n'est pas offert à l'UQAR.

ENP7505

Principes et enjeux de l'administration publique (cours suivi à l'ÉNAP)

Objectif : Ce cours a pour objectif général de familiariser l'étudiant avec les grands principes qui régissent la structure et le fonctionnement des organismes et des appareils publics ainsi que le contrat social liant la société et l'État et qui est l'assise de sa légitimité et de sa capacité d'agir pour l'intérêt général. Plus spécifiquement, le cours vise à ce que l'étudiant puisse comprendre et analyser les grandes problématiques (organisationnelles, administratives, sectorielles, économiques, juridiques, etc.) qui animent les ministères et les réseaux du secteur public ainsi que les rapports entre le politique et l'administratif. En outre, le cours devrait permettre à l'étudiant d'évaluer les conséquences de ces problématiques pour la gestion publique.

Contenu : Ce cours présente le cadre particulier du fonctionnement de l'administration publique (cadre politique, intérêt public, notion de contrat social, de démocratie et de gouvernance). Dans le contexte canadien, il traite de l'impact de facteurs institutionnels comme le fédéralisme et le parlementarisme. Après une discussion sur la place de l'État, son organisation et son fonctionnement (décentralisation, budgets, programmes gouvernementaux, contrôles), ce cours aborde les acteurs du processus administratif (fonction publique, hauts fonctionnaires, groupes de pression). Sont également traités les effets des réformes récentes. Il sert de fondement pour les cours plus spécialisés qui suivent dans le programme de l'ÉNAP. Les étudiants ayant un baccalauréat en science politique pourraient obtenir une substitution de ce cours. ***Ce cours appartient à l'École nationale

d'administration publique (ÉNAP) et il n'est pas offert à l'UQAR.

ENP7506

La transformation de l'État à l'ère du numérique (cours suivi à l'ÉNAP)

Objectif : À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure : • de bien comprendre les conditions, les effets, les enjeux et les stratégies liés au numérique dans un contexte d'amélioration des services publics et de modernisation des appareils administratifs et des institutions politiques; • de se doter d'un cadre de référence lui permettant de cerner les avantages, les limites et les risques liés à l'utilisation du numérique dans le fonctionnement de son organisation (ou d'une organisation publique en générale) et dans la prestation de ses services; • de bien comprendre et de gérer efficacement les défis de mise en œuvre d'un projet de prestation électronique.

Contenu : Ce cours permet à l'étudiant de se familiariser au développement du gouvernement électronique et à son impact sur la transformation de l'État. Par gouvernement électronique, on entend l'utilisation du numérique afin de soutenir l'État dans son fonctionnement et dans ses relations avec divers acteurs de la société (citoyens, entreprises et société civile). Plus précisément, le cours aborde le contexte social, politique, économique et technologique dans lequel s'inscrit le développement du gouvernement électronique ainsi que les initiatives porteuses dans ce domaine : guichet unique, intégration des services et des infrastructures, participation citoyenne, collaboration, données ouvertes, inclusion numérique, etc. L'étudiant est aussi sensibilisé aux impacts du numérique sur le fonctionnement interne des organisations publiques, sur la qualité des services offerts et sur la transformation des institutions politiques. Enfin, ce cours traite des orientations, des stratégies et des mécanismes de gouvernance ainsi que d'enjeux politiques, éthiques et managériaux qui accompagnent le développement du gouvernement électronique. En s'appuyant sur des cas concrets, d'ici et d'ailleurs, et sur divers exercices réalisés en classe ou en atelier, le cours favorise le transfert et l'intégration dans le milieu de travail des connaissances apprises. ***Ce cours appartient à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et il n'est pas offert à l'UQAR.

ENP7810

Gestion financière du secteur public (cours suivi à l'ÉNAP)

Objectif : Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec la gestion financière du secteur public. Plus spécifiquement il vise à : • développer une meilleure compréhension du rôle et de la raison d'être des systèmes budgétaires; • apporter une connaissance de base sur les notions de coûts dans le cadre d'un système de prix de revient; • développer chez le participant l'habileté à détecter les faiblesses de contrôle interne; • amener l'étudiant à faire une analyse exhaustive des états financiers.

Contenu : Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les trois pierres angulaires de la gestion financière du secteur public soit l'allocation des ressources financières dans le cadre du processus budgétaire, les contrôles au moment où les ressources sont dépensées et enfin la reddition de comptes en fin de cycle. Ce cours vise à développer chez l'étudiant sa capacité à lire, comprendre, interpréter et analyser l'information financière. De plus, l'étudiant sera sensibilisé aux forces et aux limites de l'information financière afin de satisfaire aux besoins en information d'utilisateurs divers. ***Ce cours appartient à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et il n'est pas offert à l'UQAR.